

Edité le : 14/02/2023

Rapport d'analyse

Page 1 / 2

MAIRIE SERVANT

63560 SERVANT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE23-19360	
Identification échantillon :	LSE2302-15262-2	Analyse demandée par : ARS DT du PUY-DE-DOME
N° Analyse :	00202174	N° Prélèvement : 00201456
Nature :	Eau de distribution	
Point de Surveillance :	MONTIGNAT	Code PSV : 0000002431
Localisation exacte :	M. BIDTE, 12 Montignat, cuisine, robinet mitigeur	
Dept et commune :	63 SERVANT	
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 46,1627073300	Y : 2,9286494400
UGE :	0336 - SYNDICAT MIXTE DE SIOULE ET MORGE	
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	
Type de visite :	D1	Type Analyse : D11+
Nom de l'exploitant :	SYNDICAT MIXTE DE SIOULE ET MORGE	Motif du prélèvement : CS
	MAIRIE DE LAPEYROUSE	
	Mairie de Lapeyrouse	
	63700 LAPEYROUSE	
Nom de l'installation :	SIAEP SIOULE ET MORGE	Type : UDI
Prélèvement :	Prélevé le 09/02/2023 à 10h27	Code : 001964
	Réception au laboratoire le 09/02/2023 à 18h42	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / JOFFRE Elisa	
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	
	Flaconnage CARSO-LSEHL	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 09/02/2023 à 18h42

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Couleur de l'eau	63D11+*	0	-	Analyse qualitative			
Température de l'eau	63D11+*	5.9	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#

.../...

Edité le : 14/02/2023

Identification échantillon : LSE2302-15262-2

Destinataire : MAIRIE SERVANT

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
pH sur le terrain	63D11+*	7.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D11+*	253	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27886		200	1100 #
Chlore libre sur le terrain	63D11+*	0.06	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total sur le terrain	63D11+*	0.07	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C	63D11+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D11+*	9	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes	63D11+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0 #
Escherichia coli	63D11+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D11+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect de l'eau	63D11+*	0	-	Analyse qualitative				
Odeur	63D11+*	Chlore	-	Méthode qualitative				
Saveur	63D11+*	Chlore	-	Méthode qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	63D11+*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	63D11+*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			#
Turbidité	63D11+*	0.15	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2 #
Analyses physicochimiques								
Cations								
Ammonium	63D11+*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu Indophénol	NF T90-015-2			0.10 #
Métaux								
Arsenic total	63D11+*	5.85	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		#

63D11+* ANALYSE (D11+=D1+AS) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2021)

Eau satisfaisant aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Nicolas ROUX
Valideur technique

